



Paris, le 20 décembre 2016

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Relations commerciales : sans équilibre, pas d'avenir !**

S'il fallait encore le démontrer, l'étude menée par trois économistes le prouve à nouveau : la Loi de Modernisation de l'Economie et le contexte général des relations commerciales participent à la destruction de valeur au sein de la chaîne alimentaire. Les agriculteurs sont directement impactés et sont depuis trop longtemps une variable d'ajustement inacceptable. Faut-il rappeler que la Ferme France a perdu plus de 5 milliards d'euros en 2016 ? Faut-il rappeler que des milliers de paysans sont en difficulté ?

Les Ministres l'ont exposé lors du Comité de suivi des relations commerciales : la Loi Sapin II comporte plusieurs avancées. En particulier, la prise en compte des coûts de production en agriculture dans tous les contrats de la chaîne alimentaire, doit contribuer à inverser la logique de construction du prix. Cependant, pour être pleinement effective, cette loi mérite d'être complétée par une refonte plus en profondeur de la LME et du cadre des relations commerciales. Nous disposons dorénavant des éléments objectifs permettant d'établir un bilan ; il faut désormais une volonté politique pour mener une réforme ambitieuse permettant de renverser enfin le déséquilibre structurel entre les maillons.

La FNSEA en a fait un axe fort de ses 13 propositions pour le débat des présidentielles : au niveau national, la réforme du cadre des relations commerciales avec un Etat garant de règles du jeu équilibrées et au niveau communautaire, la défense de l'exception agricole dans le droit de la concurrence sécurisant l'organisation des filières.

Redonner de la valeur aux produits est indispensable, les différents maillons de la chaîne alimentaire et les pouvoirs publics doivent travailler dans ce sens. Il en va de l'avenir de notre filière. La prochaine élection présidentielle sera l'occasion d'avoir, au-delà d'un débat, de vrais engagements sur le sujet.